Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213502941-20260701-D079_2026-DE

L'an deux mille vingt-six, le premier juillet, à 19 heures, le Conseil municipal de la commune, composé de 19 membres en exercice et dûment convoqué le vingt-cinq juin, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Françoise BOUSSEKEY, Maire.

Membres présents : BOUSSEKEY Françoise, HEDAN Yves, CHEVREL-DURAND Nicole, PINARD-JOUBAUD Sandrine, BEASSE Valentin, RACAPE Jean-Paul, BLAIRET Guylaine, MATHURIN Loïc, PHILIPPE Mathieu, SEBILLET DUBRULLE Marine, STRACK Denis, LE MAUFF Régine.

Membres excusés : CASSOU DIT MAISONNAVE Joël, LE GOUVELLO DE LA PORTE Yvan, ROLLO Gwendoline (procuration à CHEVREL-DURAND Nicole), MEHA Roxanne, PEDRONO Anthony (procuration à SEBILLET DUBRULLE Marine), MARPAUD BRUNE Marine, CHARRIER-GARREAU Céline (procuration à STRACK Denis).

Secrétaire de séance : LE MAUFF Régine

Conseil municipal – Séance du 1er juillet 2026

Délibération n° 79 : Consultation du public – activités de la société ADEOS

Une consultation du public a été ouverte par arrêté préfectoral, pour répondre à la demande formulée par la société ADEOS, en vue de rassembler et d'augmenter ses activités au lieu-dit Tournebride sur la commune de Bains-sur-Oust.
Cette consultation est organisée du mercredi 17 juin 2026 (13h30) au vendredi 17 juillet 2026 (17h15).

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur la demande d'enregistrement présentée.

Vu l'arrêté Préfectoral en date du 27 mai 2026 portant ouverture de la consultation du public ;

Vu l'article R 512-46-11 du code de l'environnement ;

Après débat, le Conseil municipal est invité à délibérer pour ;

- Emettre un avis favorable à la demande d'enregistrement au titre des Installations Classées Pour l'Environnement ;
- Donner pouvoir au maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Bordereau adopté à l'unanimité (15 voix)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Suivent les signatures
- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME -
Le 03/07/2026
Le Maire,
Françoise BOUSSEKEY

La secrétaire de séance,
Régine LE MAUFF



